



AVIS PUBLIC

Retrait du projet de règlement numéro 1675-265 modifiant le règlement numéro 1675 de zonage

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Eustache tenue le 13 août 2018, le conseil a décrété le retrait par résolution du projet de règlement numéro **1675-265** intitulé « **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1675 DE ZONAGE** » dont l'objet était de modifier, pour les zones 2-I-24 et 2-I-25, les dispositions relatives à la présence de services municipaux en façade d'un lot lors d'une demande de permis de construction.

Fait à Saint-Eustache, ce 14^e jour d'août 2018.

Le greffier,
Mark Tourangeau